

Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N1 en Indre-et-Loire

Mise à jour le 19/09/2022
Source : Préfecture d'Indre-et-Loire



Point de situation de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N1 dans le département

Point de situation

Un foyer d'Influenza aviaire hautement pathogène de type H5N1 a été confirmé samedi 17 septembre 2022 dans un élevage de 36 000 volailles sur la commune de Céré-la-Ronde dans l'Indre-et-Loire.

Dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du virus, l'abattage des animaux présents dans l'élevage a été réalisé dans les plus brefs délais.

Les services de l'État, et notamment la direction départementale de la protection des populations (DDPP), sont mobilisés aux côtés de l'éleveur qui sera indemnisé des pertes subies.

Pour éviter tout risque de diffusion du virus à d'autres élevages, une zone de protection (3 km) et une zone de surveillance (10 km) autour du foyer ont été instaurées le 17 septembre 2022 par la Préfète d'Indre-et-Loire. Les **mouvements de volailles sont interdits dans ces zones où des mesures sanitaires strictes doivent être observées comme la claustration des oiseaux de basse-cours et la mise à l'abri des autres volailles**. Les éleveurs professionnels doivent renforcer la surveillance de leurs animaux et déclarer toute mortalité anormale à leur vétérinaire sanitaire.

De plus, la chasse au gibier d'eau et au gibier à plumes y est interdite.

Ces zones concernent également le Loir-et-Cher, qui définit son propre zonage.

En Indre-et-Loire, les **deux communes concernées dans le rayon de 3 kilomètres (zone de protection)** sont : Céré-La-Ronde, Orbigny.

Les **six communes concernées par la zone de 10 kilomètres (zone de surveillance)**, outre les deux communes citées précédemment, sont : Beaumont-Village, Epeigné-Les-Bois, Francueil, Genillé, Le Liège, **Luzillé**.

Actuellement, le virus de l'influenza aviaire circule activement parmi les oiseaux sauvages, et sa diffusion aux volailles domestiques peut avoir des conséquences économiques et sanitaires importantes pour la filière avicole.